L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 12 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE Française, parlant et écrivant français, italien, espagnol et un peu l'anglais, désire trouver emploi comme gouvernante ou femme de chambre. S'adresser H. Grassot, 17 Médicis.
19 mars—7f

UN jeune homme parlant le français, l'anglais et l'allemand, désirerait trouver un emploi quelconque dans un comptoir de commerce. S'adresser au bureau du journal, initiales P. B.
9 mars—

ON DEMANDE.

UN portier, 131 rue de Chartres; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
13 mars—8f

UNE maîtresse avec jeune fille pour la culture de fleurs, dans les environs de la ville. Adresser au bureau de l'Abeille A. B. C.
11 mars—7f

ON demande de bons ouvriers cigariers au No 54 rue de Chartres.
9 mars—8f

CENT habiles couturières pour faire du linge de dames pour la saison. Place assurée toute l'année pour les plus compétentes. Bonnes à Lehman, 171 rue Rampart.
17 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

City of New Orleans vs Lucien LeBreton.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 12...—Etat de la Louisiane à tous ceux à qui ces présentes verront, Salut: Comme il conste à Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Charlton, au Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, etc. d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. J.D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 fév—25—5 11mars

Murray & Berger vs J. H. Giaudi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 17,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Charlton, au Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, etc. d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 fév—27 mars 6 14

AVIS DE SUCCESSION.

Interdiction de Veuve Jos. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 19,353 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont, quelles le compte final présenté par George W. Kendall, curateur de la succession de cette interdiction, ne devrait pas être homologué et les biens dudit interdit distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
11 mars—11 13 16 Greffier

Succession de Jeanne Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 29,590—Division C—Attendu que Felix Blum a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeanne Blum, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
11 mars—11 15 20 Greffier.

Succession de Josephine Vaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,532—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Josephine Vaney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7 mars—7 13 16 Greffier.

Succession de Frank Villegas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,579—Division D—Attendu que Marie Josephine Villegas a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
12 mars—12 16 21 Greffier.

Succession d'Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,878—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Eliza J. Bonner, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
6 mars—6 11 15 Greffier.

Succession de John E. Bolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,543—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John E. Bolin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7 mars—7 12 16 Greffier.

Succession de Joseph Ulrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,530—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Ulrich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
12 mars—12 16 21 Greffier.

Succession de Jean Kleinpeter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,534—Division A—Attendu que Jean Kleinpeter a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Kleinpeter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
12 mars—12 16 21 Greffier.

Succession de Joseph Ulrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,530—Division A—Attendu que Joseph Ulrich a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Ulrich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
12 mars—12 16 21 Greffier.

Succession de Jean Kleinpeter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,534—Division A—Attendu que Jean Kleinpeter a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Kleinpeter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
12 mars—12 16 21 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 29 509—Division E—Frank Flockinger vs ses créanciers—Attendu que la cession faite dans cet affaire par Frank Flockinger, en date du 20 février 1890, a été par le présent acceptée par la Cour, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant John T. Michel, notaire de cette ville, le 13 mars 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit débiteur, d'élire un syndic et de voter pour ou contre l'application du dit débiteur pour sa décharge. Et il est ordonné que les créanciers soient notifiés par publication dans le journal officiel, et par affiches dans les endroits accoutumés, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit débiteur soient suspendues et que A. B. Philippe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1890.

Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—8 21—6 avril

L'INDEPENDANCE

BELGE,

Edition d'Outre-Mer.

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à faire connaître d'Outre-Mer et demandant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc. — Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément hebdomadaire de dames contenant qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT :

Six Mois.	Trois Mois.	Deux Mois
FR. 12.	FR. 20.	FR. 60.

EDITION QUOTIDIENNE

Trois Mois.	Six Mois.	Deux Mois
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un Mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles. Pour les changements d'adresse, joindre la bande. Les abonnements partent le 1er et le 16 de chaque mois.

Envoi gratuits de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande affranchie à l'Administration.

17, rue des Guildes, Bruxelles.

Un numéro de 8 pages—14 pf. de la ligne.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de bienfaisance et pour aider au développement de l'amusement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire, lors de l'élection générale pour la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 3 décembre 1879.

Les grande tirages extraordinaires ont lieu semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tirés publiquement à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Ils contiennent un plan distinct pour chacun de ces tirages, comme suit :

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	est	$300,000
1 Lot de	100,000,	"	100,000
1 Lot de	50,000,	"	50,000
1 Lot de	25,000,	"	25,000
2 Lots de	10,000,	"	20,000
5 Lots de	5,000,	"	25,000
25 Lots de	1,000,	"	25,000
100 Lots de	500	"	50,000
200 Lots de	300,	"	60,000
200 Lots de	200,	"	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500,	est	$50,000
200 Lots de	$300,	"	60,000
200 Lots de	$200,	"	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100,	est	$99,900
999 Lots de	$100,	"	99,900
2,134 Lots se montant à			$1,034,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer, par les Clubs, ou pour tous renseignements à ce sujet, on voudrait avoir l'obligeance de consigner votre écriture dans une dimension et la Signature Inédite. On s'assurera ainsi une réponse plus rapide de la Poste en employant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats tournés par l'Expresse.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées comme suit :

New Orleans National Bank,

Nouvelle-Orléans, Lne.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par les Commissaires nommés dans les actes de la Législature, dont la fidélité est bien connue de tous les citoyens. Donc, vous avez la plus belle chance pour les différents lots de gros prix et des plus rapprochés.

Souvenez-vous bien que le Fonds de la plus petite fraction d'un billet de la Compagnie Unique, dans chaque tirage, est représenté par une valeur réelle.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 78 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire remplacant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	30

GROS LOT:

$300,000

L'ABEILLE,

fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin matinal,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer,

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

78.....CHARTRES.....78

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,265—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie de la propriété, situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'lot borné par les rues Royale (ou Cassecul'vo), Français, Dubuy et Dauphine (ou Grands Hommes), désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas, député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé pardevant O. Villeré, notaire, en date du 20 mars 1882, lequel terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de façade rue Royale, sur environ quatre-vingt-dix pieds de profondeur.

Saisis sur la défendeur et la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 16 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, installations, meubles de salon, cheval et wagon, etc.

Frank Fleckinger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,508—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1890, à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Charlton, au Carondelet, le MERCREDI, 19 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au coin Sud Est des rues Washington et Baronne.

Le contenu de la maison ci-dessus comprenant un lot assorti d'épiceries de fantaisie et de famille, vins, liqueurs installés, etc., etc.

Aussi un mobilier de salon et un cheval avec wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 11 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. B. Mitchell vs Mme M. E. Guinee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'lot borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci-devant Troisième) et Roman (ci-devant Deuxième), désignés par les nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. W. Elliot, notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant un pied américain les dimensions qui suivent, savoir :

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Roman, trente-trois pieds, huit pouces de l'arrière sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Roman, cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Roman, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte reçu et passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Treizième, entre Claiborne et Willow, anciennement Hamilton, la rue arrière étant la rue Quatrième.

Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,700—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'lot désigné par le No municipal 403, anciennement le carré 43, borné par les rues Troisième Quatrième-Claiborne et Willow (ci-devant Hamilton); le dit terrain est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent quarante-deux pieds de profondeur entre parallèles, borné du côté de la rue Claiborne par le terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par Mme Christian E. Painter, et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6 actuellement ou anciennement possédé par Elie H. Cheilus, le tout suivant un plan dressé par A. de Young, en date du 1er février 1854 et approuvé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mme Christian E. Painter, par acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29 318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'lot borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci-devant Troisième) et Roman (ci-devant Deuxième), désignés par les nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. W. Elliot, notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant un pied américain les dimensions qui suivent, savoir :

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Roman, trente-trois pieds, huit pouces de l'arrière sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Roman, trente-trois pieds, cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Roman, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un vaste et bon cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et appartenances y étant et devant en ou quelque sorte y appartenant.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse et la demanderesse, de M. J. Cunningham par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 14 février 1888.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée comme comme No 2953 rue Claiborne.

José P. Martinez vs Henry H. Mer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le terrain No A dans le carré d'lot borné par les rues Claiborne, Esplanade, Chemin du Bayou et Robertson, dans le deuxième district municipal de cette ville, mesurant soixante-douze pieds huit pouces de façade rue Claiborne, dix-huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne côté du Chemin du Bayou; trente-deux pieds quatre pouces de profondeur en été de la rue Esplanade; et soixante quatorze pieds de profondeur le long de la ligne inférieure. Ensemble avec une maison en bois à un étage ayant deux chambres cuisine, citerne, etc, etc, y portant le No municipal 2952 de la rue Claiborne.

Laquelle propriété fut acquise par la vente Robert J. Ker, le 11 juin 1887, sur vente d'exécution faite par P Guinault, encanteur, dans l'affaire de la succession de Robert J. Ker, No 20,015 sur le dossier de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, pour $550, comptant—titre non enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
8 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Esplanade, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Hermann H. Fuhrmann.

Nos 29,036—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Fuhrmann.

No 29,037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H.-H. Fuhrmann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division "B", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de H.-H. Fuhrmann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H.-H. Fuhrmann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division "B", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée